



Plaisance

Janvier 2015

N° 8



Quelques mots de Madame Christine CHAPOTARD Maire de Plaisance

Alors que se finit la période des fêtes et que se présente la nouvelle année je souhaite vous adresser avec l'ensemble des élus de la commune de Plaisance, nos meilleurs vœux pour 2015.

L'année 2014 aura bien sûr été marquée par le renouvellement en mars de plus de la moitié de l'équipe municipale.

Que ceux qui ont œuvré jusque là, et en particulier Madame THOMASSIN, soient remerciés pour leur dévouement et le travail accompli.

Leur succédant, nous nous sommes immédiatement attelés à la tâche, plus précisément à la multitude de tâches qui nous échoient, quelles soient de droit ou, et ce ne sont pas les moindres, de fait.

Quelques réalisations concrètes ont déjà pu voir le jour, comme la rénovation des monuments aux morts d'Eyrenville, de Falgueyrat et de Mandacou, inaugurés le 11 novembre dernier, et la pose d'une clôture autour de la salle des fêtes, destinée à en sécuriser les abords très proches de la route nationale. D'autres, comme l'implantation d'un point chaud dans la cuisine de cette même salle des fêtes, sont à l'étude pour 2015.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors des différents événements où nous pouvons nous rassembler : les cérémonies patriotiques des 8 mai et 11 novembre, la fête nationale le 14 juillet et l'arbre de Noël des enfants en décembre.

Bonne année 2015 à toutes et à tous.

Christine CHAPOTARD

Attention au monoxyde de carbone

Comme chaque année, en période de froid, une recrudescence du nombre de victimes d'intoxication au monoxyde de carbone est à déplorer. Ces intoxications sont essentiellement dues à un défaut de fonctionnement sur un appareil à combustion (chaudière, poêle, cuisinière...), un manque d'aération et/ou de ventilation. Soyez vigilants et veillez à respecter les consignes de sécurité que vous retrouverez dans le dépliant édité par les services de l'Etat disponible sur:

http://www.plaisance24.com/IMG/pdf/2014-11-23_monoxyde_carbone_-_depliant.pdf

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Site Internet de Plaisance.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la commune **www.plaisance24.com** sur lequel vous trouverez les informations concernant notre commune et notre communauté de communes « Portes Sud Périgord ».



Suite page 2

Arbre de Noël de Plaisance

Nous souhaitons remercier les enfants, les parents et grands-parents venus participer le dimanche 14 décembre aux ateliers créatifs animés par Nelly REY de l'association GI-FAAM à l'occasion de l'arbre de Noël de notre commune. Chaque enfant a pu fabriquer et décorer son « sapin de Noël ». A l'issue de ces ateliers, nous avons eu la visite surprise du Père Noël venu féliciter nos jeunes artistes en herbe. Cette après-midi s'est ponctuée par un goûter bien mérité que les petits et les grands ont apprécié.



Agenda électoral 2015

Nous vous rappelons que les élections départementales (anciennement élections cantonales) se dérouleront le **dimanche 22 mars 2015** pour le 1er tour et le **dimanche 29 mars 2015** pour le second tour.

Les élections régionales prévues initialement aux mêmes dates sont reportées en fin d'année 2015 suite à la mise en place de la réforme territoriale.

Lors de élections départementales 2015, l'intégralité des conseillers départementaux (ex conseillers généraux) sera renouvelée. La commune de Plaisance est rattachée au nouveau canton « Sud Bergeracois » fusion des cantons d'Issigeac, d'Eymet et de Sigoulès.

Pour la première fois, en vertu de la réforme du mode de scrutin des élections départementales destinée à garantir la parité, les électeurs auront à élire un tandem homme/femme comme conseillers départementaux pour chaque canton.

Le bureau de vote de Plaisance sera installé dans la salle des fêtes.

Prudence routière sur la Nationale 21

En 2014, la route nationale 21 a été particulièrement accidentogène. Plusieurs secteurs traversant notre commune, jugés dangereux, ont d'ailleurs été signalés par Madame le Maire aux services de l'Etat. Nous vous appelons à la plus grande des prudences en l'empruntant notamment pendant cette période hivernale.

L'ensemble des élus de votre commune vous souhaite

Bonne et heureuse

Année 2015